

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

**Séance publique du 25 février 2016 à 18h00**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

La convocation de tous les membres en exercice du conseil communautaire a été faite le **19 février 2016**, dans les formes et délais prescrits par la loi.

**N° DCC 2016-020**

**Etaient présents :**

Développement durable /  
Energies

Territoire  
à énergie positive  
(TEPOS)

Objectifs et  
programme d'actions

Christine Aranéo, Marcel Augier, Jean-Jacques Banchet, Alain Bardet, René-André Barret, Jean-Paul Berger, Marie-France Beroud, Isabelle Berthelot, Jean-Yves Boire, Romain Bost, Raymonde Brette, Catherine Brun, Dominique Bruyère, Marie-France Catheland, François Chaize, Jean-Luc Chervin, Pierre Coissard, Aimé Combaret, Didier Deplanque (*suppléant de Martine Roffat*), Laëtitia Deplanque (*suppléante de Gilbert Mignaud*) Laure Déroche, Jean-Louis Desbenoit, Pierre Devedeux, David Dozance, Georges Dru, Catherine Dufossé, Brigitte Durantet, Daniel Fréchet, Bernard Gabert, Bruno Gallien, Michel Gay, Robert Godot, Monique Guillermin, Claude Lacote (*suppléant de Philippe Jailler*), Jean-Jacques Ladet, Jean-Louis Lagarde, Fabien Lambert, Sébastien Lassaigue, Christelle Lattat, Christian Laurent, Farid Medjani, Eric Michaud, Roland Mignard, Denise Millon (*Suppléante de Christian Dupuis*), Rémy Mucyo, Lucien Murzi, Danielle Navarro, Nabih Nejjar, Yves Nicolin, Paul Paput, Gilles Passot, Daniel Perez, Estelle Perrier, Philippe Perron, Jade Petit, Anne Pilato, Stéphane Raphaël, Marie-Hélène Riamon, Yves Rimoux, Clotilde Robin, Christian Roffat (*suppléant de Jean Smith*), Alain Rossetti, Sophie Rotkopf, Bernard Sainrat, Nathalie Sarles, Martine Schmück, Jacques Thirouin, Bernard Thivend, Gilbert Varrenne, Norbert Vialle, Pascale Vialle Dutel.

Nombre de conseillers	
En exercice	<b>83</b>
Présents	<b>71</b>
Pouvoirs	<b>8</b>
Pour	<b>79</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

Certifié exécutoire le	<b>07 MARS 2016</b>
Reçu en Préfecture le	<b>02 MARS 2016</b>
Publié au RAA le	<b>07 MARS 2016</b>

**Etaient absents :**

Absents	Ni pouvoir Ni suppléant	Suppléant	Pouvoir donné à...
Emilie Ambler			Romain Bost
Dominique Billard			Catherine Dufossé
Aurélie Bonnefond			François Chaize
Sandrine Colombat			Danielle Navarro
Jean-Jacques Couturier	X		
Marie-Thérèse Diat			Anne Pilato
Christian Dupuis		Denise Millon	
Philippe Jailler		Claude Lacote	
Andrée Larmignat	X		
Maryvonne Loughraieb			Daniel Perez
Gilbert Magnaud		Laëtitia Deplanque	
Véronique Mouiller			Eric Michaud
Didier Prunet	X		
Jean-Luc Reynaud	X		
Martine Roffat		Didier Deplanque	
Jean Smith		Christian Roffat	
Simone Trambouze			Lucien Murzi

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance :  
**Jacques Thirouin.**

Vu la loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui confirme, par son article 188 l'obligation, pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), d'adopter un « Plan climat air énergie territorial » et rabaisse le seuil aux EPCI de plus de 20 000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2013, portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 juin 2013, relative à la stratégie énergie climat de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du bureau délibératif du 17 juin 2013, relative à la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive » (TEPOS) ;  
Roannais Agglomération est engagé depuis 2007 dans une démarche de transition énergétique avec un premier diagnostic énergie climat en 2007, et un premier Plan climat énergie territorial couvrant la période 2009 – 2014.

Fin 2013, Roannais Agglomération est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS (Territoire à énergie positive) qui lui permet d'obtenir un soutien technique et financier de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME pour la mise en œuvre de ses nouveaux objectifs et son nouveau programme d'actions en matière d'énergie et de climat. Cette aide porte sur de l'ingénierie interne et externe.

Roannais Agglomération est également lauréat d'un appel à projets du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) qui lui permet d'obtenir un soutien financier d'au moins 500 K€ et jusqu'à 2 M€, sur la mise en œuvre d'actions (rénovation du parc privé, éclairage commercial performant, etc).

L'objectif théorique de TEPOS est d'atteindre l'équilibre énergétique entre consommation et production en énergies renouvelables d'ici 2050. La communauté d'agglomération propose ainsi un Plan climat air énergie territorial d'ambition TEPOS.

Un premier travail d'approfondissement des enjeux locaux en matière de transition énergétique a montré la prépondérance du poste résidentiel et transports dans les consommations énergétiques du territoire, ainsi qu'un taux de couverture actuel de 15% des consommations par des énergies renouvelables.

Suite à ce constat, la communauté d'agglomération a réalisé des scénarios énergétiques prospectifs pour le territoire. Au regard de ces scénarios, Roannais Agglomération se fixe un objectif plus réaliste de 50 % de taux de couverture de la consommation énergétique du territoire par de la production d'énergies renouvelables locales pour 2050. Cet objectif semble plus atteignable au regard du potentiel exploitable sur le territoire en matière d'énergies renouvelables.

En concertation avec les acteurs locaux, Roannais Agglomération se fixe également un programme de 28 actions pour la période 2016 – 2021 sur les enjeux suivants : rénovation et construction à faible impact pour le patrimoine des collectivités, éco-responsabilité de l'agglomération, aménagement et urbanisme durable, rénovation du parc privé et public de logement, nouvelle mobilité, transition énergétique dans les entreprises et l'agriculture, développement des énergies renouvelables.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- approuve l'objectif de taux de couverture de la consommation énergétique du territoire par 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2050 ;
- approuve le programme d'actions du « Plan climat air énergie territorial d'ambition Territoire à énergie positive » - TEPOS, dont les axes stratégiques sont :
  - améliorer la performance énergétique et développer les énergies renouvelables ;
  - optimiser les déplacements des agents et usagers des services de Roannais Agglomération ;
  - intégrer pleinement les dimensions air-énergie-climat dans l'aménagement des territoires ;
  - préparer la mobilité de demain en préservant la qualité de l'air et en luttant contre la précarité énergétique ;
  - placer la rénovation du parc bâti au cœur de la stratégie énergétique et lutter contre la précarité énergétique ;
  - réaliser des économies d'énergie, développer des énergies renouvelables, maîtriser les émissions polluantes et favoriser la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les différents secteurs économiques ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce projet.

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

ROANNE, le 1<sup>er</sup> mars 2016

Pour le Président et par délégation,  
Philippe Perron  
Vice-Président

